

Les subsides

M. Tobin: C'est votre motion.

M. Huntington: Si notre parti n'avait pas présenté de motion, monsieur le Président, nous n'aurions pas eu l'occasion d'aborder certaines de ces questions ici même. Tous les principaux rapports que le gouvernement a fait préparer à ses frais n'ont jamais pu être étudiés par les comités de la Chambre. C'est bien là le problème. Le député nous reproche de débattre de cette motion un vendredi. Tout ce que peut faire l'opposition, c'est attendre que le leader parlementaire du gouvernement nous dise quel jour va être réservé à l'opposition. Nous choisissons alors le sujet qui fera l'objet du débat. Excusez-nous si nous devons comme vous penser à notre avenir politique. Nous choisissons donc un sujet qui est opportun dans les circonstances et nous en donnons avis dans les délais; autrement il n'y a ni débat ni motion. Vous ne réussirez à duper personne par vos remarques.

Dans les deux minutes qui me restent, je voudrais insister sur le fait que le Canada est arrivé à un point où il nous faut absolument nous rendre compte que le gouvernement, comme les citoyens, s'est engourdi à force de vivre dans l'opulence. Il est temps de resserrer un peu les opérations au lieu de lancer de l'argent à n'importe quoi. Il est temps que les gestionnaires du ministère des Pêches et Océans se rendent sur le terrain et commencent à travailler. Il est temps de mettre certains programmes pour la jeunesse à la disposition de la Commission internationale de la pêche au saumon de sorte qu'elle puisse nettoyer les lits de gravier envasés. Il est temps de commencer à nettoyer les cours d'eau. J'ai vu des étudiants universitaires nettoyer, avec un équipement de fortune, des cours d'eau barrés à cause des opérations d'abattage du bois. Au beau milieu de l'élimination d'un barrage, on les a rappelés parce qu'il n'y avait plus d'argent. Voilà le tragique de la situation actuelle. Il y a des pêcheurs à quai parce que la pêche est fermée. Il s'agit d'une excellente mesure de conservation et de gestion des espèces, mais il n'y a aucune raison pour ne pas les employer à des programmes de nettoyage des cours d'eau et des lits de gravier qui sont tellement importants si l'on veut que le poisson retourne dans ces zones.

Une autre chose dont nous avons besoin plus que tout, sur la côte ouest du moins, c'est la qualité. Ce que je veux dire, c'est que nous avons besoin d'un matériel de pêche. C'est-à-dire que si nous reconstruisons notre flotte et nous réinvestissons, nous avons besoin d'une technologie qui nous permette de capturer le poisson, de le nettoyer et de le saigner immédiatement de sorte que nous ayons le produit de la meilleure qualité au monde. Un poisson de haute qualité se vend bien dans le monde entier et se vend plus cher. C'est lorsque nous essayons de nous en sortir avec une qualité moindre et que nous tentons de prendre le poisson plus près des frayères que nous commençons à être en difficulté.

• (1640)

De même, une des raisons pour lesquelles l'industrie du conditionnement du poisson en Colombie-Britannique est en difficulté, c'est la crainte du botulisme causée par une fabrique de conserves en Alaska. Nous ne représentons pas grand-chose par rapport au secteur de pêche de l'Alaska, mais la mauvaise publicité faite en Europe par ce cas de botulisme constaté dans

des conserves américaines a causé de graves problèmes aux conservateurs de la côte ouest.

Le président suppléant (M. Guilbault): Questions, commentaires et observations? Débat.

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de la crise que traverse actuellement les pêcheries en Colombie-Britannique, crise qui menaçait depuis quelques années.

En suivant le débat qui s'est déroulé cet après-midi, j'ai constaté sans l'ombre d'un doute que nous devons avant tout nous demander si oui ou non nous pouvons protéger à la fois les stocks de poisson et l'industrie de la pêche. Il est manifeste que nous ne pouvons pas sauver l'industrie sans les ressources, c'est bien entendu.

Il importe de reconnaître le rôle vital que joue ce secteur en Colombie-Britannique, en tant que source d'emploi et que mode de vie traditionnel pour la plupart des habitants de cette province, et compte tenu également du fondement économique de bon nombre de localités situées le long de la côte de cette province. Notre parti est convaincu que nous pouvons sauver ce secteur ainsi que les ressources, mais pas grâce à la politique actuelle.

Nous ne pourrions pas sauver la pêche grâce à une politique de négligence ou de bradage. Nous ne pourrions pas la sauver au moyen de décrets ou de règlements rédigés sans consulter pleinement au préalable les intéressés ni ou les députés de tous les partis. Nous ne pourrions pas sauver cette industrie sans une énorme affectation de crédits. La Colombie-Britannique a besoin du financement que nous avons offert aux pêcheries de la côte est.

Le premier pas consiste à adopter une attitude positive à l'égard de la pêche, au lieu de chercher simplement à sauver les réserves en acculant les pêcheurs à la faillite grâce à un savant mélange de programmes gouvernementaux, de taux d'intérêt et de coûts de carburant élevés. Premièrement, nous devons adopter en priorité une politique de protection de l'habitat. La loi actuelle doit être mise en vigueur tout en laissant tomber la politique absurde et spéieuse du «No net loss» dont le ministre nous rebat les oreilles depuis des mois.

En effet, cette fameuse politique est tout simplement un moyen de légaliser la destruction de l'habitat. Permettez-moi de vous faire part d'une situation hypothétique, qui ne l'est pas vraiment si l'on tient compte du fait qu'Alcan va de l'avant dans la mise en vigueur du projet Kemmano II. Comment la politique du «No net loss» pourra-t-elle s'appliquer à un projet aussi énorme qui aura des répercussions sur tout le nord-ouest de notre province? Comment peut-on adopter une telle politique, alors qu'un méga-projet comme Kemmano II aura une incidence aussi directe et aussi importante sur nos pêcheries?

J'aimerais vous signaler un autre problème de moindre envergure, mais tout aussi important, parce qu'il s'est répété à maintes reprises dans la province. Il s'agit de l'estuaire du Cowichan, dans ma circonscription. Lorsque des membres de la Société de protection de l'estuaire du Cowichan ont posé des questions pour savoir ce qui se passait dans la région, le ministre a répondu en invoquant le concept du «no net loss». Le 20 décembre 1983, comme en témoigne la page 358 du *hansard*, j'ai posé au ministre la question suivante: